

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/08/2014

Absents :

- Marie VOULHOUX
- Bruno MOSZKOWSKI.

La séance a été ouverte à 20h12

1- RENTREE SCOLAIRE

M le maire a fait part au conseil des derniers développements concernant la mise en place des rythmes scolaires et notamment de l'injonction de M. Le Préfet en date du 24 Juillet 2014 d'ouvrir les bâtiments scolaires aux horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 15h30
- Mercredi : de 8h30 à 11h30

Les bâtiments scolaires seront donc ouverts à ces horaires.

Il a proposé au Conseil différentes mesures expérimentales et provisoires dans l'attente des conséquences réelles des nouveaux horaires.

Pour ne pas pénaliser les parents qui travaillent et qui ne pourront récupérer leurs enfants à 15h30, en plus des horaires habituels, une garderie payante sera mise en place les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 17h et le mercredi de 11h30 à 12h15.

Il est mis en place un abonnement mensuel au pris de 40€ pour un enfant, 70€ pour deux enfants et 90€ pour trois enfants.

Il est à noter qu'ainsi le coût normal pour un enfant fréquentant la garderie de 7h30 à 18h, au tarif normal s'élèverait à 9.9€ par jour.

Les horaires des deux agentes d'animation seront modifiés en conséquence et il sera embauché une agente d'entretien par contrat à durée déterminée.

Ces mesures ont été adoptées à l'unanimité.

2- PLAN LOCAL D'URBANISME :

L'enquête publique se déroulera du mercredi 17 septembre au vendredi 17 octobre.

Le commissaire enquêteur recevra le public :

- le mercredi 17/09 de 9h à 11h
- le lundi 6 octobre de 9h à 11h
- le vendredi 17 octobre de 15h à 17h

3- BÂTIMENT COMMERCIAL :

Le conseil à l'unanimité autorise M. Le Maire a sollicité une aide financière de l'Agence de l'Eau.

La séance a été levée à 22h20

Le Maire
Alain SAUREL